

SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 10/10/2011

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL (CTPD) DU 03 10 11**REVISIONS A PREVOIR...**

Le CTPD du 3 octobre 2011 était consacré à 3 grands points :

- Le Bilan et orientations de la Formation Professionnelle 2010/2011
- Bilan et orientations du Contrôle Fiscal
- Révision de la Valeur locative des locaux professionnels

**1) BILAN ET ORIENTATIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

A retenir : 81.64 % agents de la DRFIP Moselle ont suivi une formation sur cette période soit un total de 2164 jours de formation dispensés, ce qui traduit l'importance de la formation.

1<sup>er</sup> constat : de moins en moins d'agents s'inscrivent spontanément aux formations et il est de plus en plus difficile de trouver des formateurs ... on se demande pourquoi...

2<sup>nd</sup> constat : face aux formations « obligatoires » imposées par la direction générale (CHORUS, GAIA, AGORA, ALTO... par exemple) le calendrier devient ingérable, les tâches matérielles (reprographie...) à la limite du faisable et les salles viennent à manquer : il faut déprogrammer des formations jugées moins urgentes !

**FO a fait remarquer que la formation à la DGFIP ne répond plus désormais à son objectif premier : permettre aux agents, sur la base du volontariat, de perfectionner leurs connaissances professionnelles.**

**Face à l'avalanche constante des réformes en tout genre, la formation est devenue un passage obligé, contraint, permettant plus ou moins bien de s'adapter aux missions.**

FO a également rappelé à l'administration que le manque de proximité entre le service « formation professionnelle » et les salles de formation posait de réelles difficultés d'organisation et était mal vécu par les formateurs et par les stagiaires

Par ailleurs, l'utilisation du logiciel « GASEL » qui permet la saisie des demandes de formation par les chefs d'unité n'est pas si aisée que l'administration a bien voulu le présenter

FO a rappelé que le recrutement des formateurs sur certains types de formations (par exemple, préparation au concours de la DGFIP à destination des lycéens) doit se faire en toute transparence à l'ensemble du réseau, ce qui n'est pas le cas à ce jour

**FO a constaté le peu d'enthousiasme des agents concernant la possibilité de demander à bénéficier au Droit Individuel à la Formation (DIF) : 6 demandes déposées au 31/12/10, seulement 3 en 2011.**

Les conditions assez restrictives d'obtention de ce droit ne sont pas étrangères à ce résultat...puisque pour obtenir un DIF, il faut que l'action de formation soit inscrite au plan de formation annuel.

## 2) BILAN DU CONTRÔLE FISCAL

Objectif visé : renforcer la lutte contre la fraude fiscale et améliorer le tissu fiscal.

La hiérarchie reconnaît que le contrôle fiscal est (ou était ?) un point fort en Moselle mais des difficultés sont venues plomber les statistiques pour 2010 : trop d'affaires à faible enjeu !

**FO DGFIP a rappelé que de nombreux problèmes découlaient de la fusion :**

- suppression des dossiers 2004 papier
- informations non centralisées
- les SIE ne constituent plus, comme auparavant, la base de renseignements indispensables des services de contrôle (manque de personnel, perte de technicité) : que veut alors encore dire droit d'alerte dans de telles conditions ?
- certains responsables de pôle ICE ont récupéré la gestion FI en plus de leurs attributions.

Constat : la programmation doit reposer tant sur le contrôle que sur l'assiette.

Et que penser des conditions de travail des vérificateurs ?

- Délai de remboursement des frais trop long et base de remboursement insuffisant
- Pas de véhicules de service : achat, assurance et entretien à charge personnelle
- Pas de places de stationnement prévues sur Metz

**FO a rappelé sur ce point sa demande de réévaluation du barème kilométrique.**

## 3) REVISION DE LA VALEUR LOCATIVE DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Suivant un calendrier qui s'échelonne tout au long de l'année 2012 pour une prise en compte dans les impositions émises au titre de l'année 2014. Normalement !!

De l'expérimentation menée cette année dans quelques départements, il ressort que la surcharge de travail (encore une !) pour cette mission prioritaire est davantage liée à l'information des propriétaires qu'à la saisie des déclarations.

**Pour FO DGFIP, la révision foncière de 1970 a contribué à un recrutement massif de vacataires dont certains ont ensuite été titularisés.**

Réponse de l'Administration : on peut compter sur la solidarité des géomètres

## 4) QUESTIONS DIVERSES :

**FO DGFIP a posé les questions suivantes :**

- Habilitation d'ILIAD sur l'ensemble des SIP de Metz: qu'en est-il de la traçabilité possible ?  
Réponse : seules les applications COPERNIC sont soumises à des contrôles.

- Dans le cadre de l'uniformisation des procédures de recouvrement, tous les imprimés sont de la même couleur (blanc) et comportent des textes avec des caractères minuscules : faudra-t-il s'acheter des loupes ?

- Fenêtres de la Cité Administrative : si on ne peut pas le faire nous-mêmes, nous ferons alors appel à une entreprise !

## 5) INFORMATIONS DIVERSES

- Service Courrier à Metz :

Une réflexion est engagée en vue de fusionner les 2 services Site Curel et Site rue des Clercs : Dixit la direction « faire aussi bien dans de meilleures conditions »

Vous avez dit économies ?

- TPH (trésorerie hospitalière) à Metz :

Le schéma du futur déménagement à Mercy fin juin 2012 n'est pas encore abouti. Les projets de plans vont être communiqués aux agents.